

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 3 septembre 2024 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, mardi 17 septembre 2024 à 19h00.

Sont présents à cette séance :  
Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

- Réouverture de la séance

14-Adoption règlement 240-2024  
15-Aide aux entreprises  
16-Mandat MRC carotte  
17-Demande de gratuité centre multifonctionnel  
18-Demande de gratuité centre multifonctionnel  
19-Soumission Réal Huot  
20-Subvention URLS  
21-Spectacle d'humour  
22-Visite pompier CPE  
23-Audit PRIMA  
24-Mandat Atelier D toiture aréna  
25-Mandat Atelier D caserne  
26-Mandat BVA TECQ  
27-Mandat BVA Primeau  
28-Mandat étude géotechnique tronçon 009  
29-Paiement mise à jour plan d'intervention  
30-Don 25% exposition agricole scène mobile  
31-Période de Questions  
32-Fermeture de la séance

## ❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

## 14- ADOPTION RÈGLEMENT 240-2024

**2024-09-238**

**Considérant** qu'un avis de motion du règlement 240-2024 a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 septembre 2024;

**Considérant** qu'un projet de règlement a dûment été déposé et qu'une présentation de celui-ci a été faite auprès des membres du conseil lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 septembre 2024 ;

**Considérant** que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 240-2024 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 240-2024, intitulé RÈGLEMENT NUMÉRO 240-2024 PORTANT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS.

## 15- AIDE AUX ENTREPRISES

**2024-09-239**

**Considérant** que le conseil municipal aidait par le passé les entreprises de St-Honoré dans le démarrage de leur entreprise;

**Considérant** que l'aide financière aux entreprises a pris fin cette année;

**Considérant** que la quincaillerie a bénéficié de cette aide pour un total de 7 000\$;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le dernier versement pour l'aide aux entreprises soit versé à la Quincaillerie Champagne ;

**Que** le versement de 7 000\$ soit pris au surplus cumulé.

## 16- MANDAT MRC CAROTTE

**2024-09-240**

**Considérant** que des travaux devront être effectués dans le Grand Shenley;

**Considérant** qu'une étude géotechnique devra être faite ;

**Considérant** que le mandat soit donné à la MRC pour aller chercher un estimé des coûts de l'étude géotechnique ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la MRC Beauce Sartigan soit mandatée pour lancer l'appel d'offre de l'étude géotechnique pour le Grand Shenley.

#### **17- DEMANDE DE GRATUITÉ CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

**2024-09-241**

**Considérant** que le comité de parents pour le transport des élèves de 18h15 de la Polyvalente Bélanger désire organiser une soirée-bénéfice pour le service aux élèves;

**Considérant** que cette soirée aurait lieu le 16 novembre et que le centre multifonctionnel est disponible;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le prêt du Centre Multifonctionnel au comité de parents qui s'occupe du financement pour le transport des élèves à 18h15 de la Polyvalente Bélanger pour la tenue d'une soirée-bénéfice.

#### **18- DEMANDE DE GRATUITÉ CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

**2024-09-242**

**Considérant** que l'Association bénévole Beauce-Sartigan (ABBS) aimerait offrir un Noël pour les personnes seules au Centre Multifonctionnel le mercredi 18 décembre en PM. Ils aimeraient avoir une location de salle gratuite pour l'événement qui s'adresse aux gens de St-Honoré, mais aussi des alentours pour une après-midi de jeu et de danse offerte gratuitement par l'organisme.

**Considérant** que l'association demande l'aide du conseil pour l'utilisation du Centre pour la tenue de l'événement qui s'adresse aux gens de St-Honoré;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'Association bénévole Beauce-Sartigan à utiliser le Centre Multifonctionnel le 18 décembre en après-midi pour les personnes seules de St-Honoré et les environs.

#### **19- SOUMISSION RÉAL HUOT**

**2024-09-243**

**Considérant** que le conseil désire réparer une borne sèche dans le rang 4 Sud;

**Considérant** que les employés de la municipalité feront la réparation de celle-ci;

**Considérant** qu'après analyse de la situation, une soumission pour le matériel manquant a été demandée à la firme Réal Huot;

**Considérant** que la soumission s'élève au montant de 5530.44\$ plus taxes;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'achat, auprès de la firme Réal Huot, du matériel pour la borne sèche du rang 4 sud ;

**Que** le paiement au montant de 5530.44\$ plus taxes soit pris au surplus cumulé.

## **20- SUBVENTION URLSCA**

**2024-09-244**

**Considérant** qu'une subvention est offerte par l'organise de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches ;

**Considérant** que le conseil désire déposer une demande pour de l'équipement au gym ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la demande de subvention soit déposée auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches par la responsable des sports, loisir et culture, madame Karine Champagne, pour de l'équipement de gym.

## **21- SPECTACLE D'HUMOUR**

**2024-09-245**

**Considérant** que le conseil offre à la population un spectacle d'humour le 21 février 2025;

**Considérant** que le conseil désire terminer la soirée avec un chansonnier;

**Considérant** que le chansonnier Gab Beauséjour offre ses services pour un montant de 425\$;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la soirée du spectacle d'humour du 21 février 2025 se termine avec les services du chansonnier Gab Beauséjour ;

**Que** le paiement soit pris au budget d'opération.

## 22- VISITE POMPIERS CPE

**2024-09-246** **Considérant** que le CPE Flocons d'or désire recevoir la visite des préventionnistes dans le cadre de leur pratique de feu annuelle ;

**Considérant** que l'activité est essentielle pour le bon fonctionnement de la prise en charge des enfants en cas d'incendie ;

**Considérant** qu'il est primordial que les enfants se familiarisent avec les services incendie et qu'ils connaissent leur rôle ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le CPE Flocons d'or à recevoir la visite des préventionnistes dans le cadre de leur pratique de feu.

## 23- AUDIT PRIMA

**2024-09-247** **Considérant** que la reddition de compte pour le programme PRIMA a été complétée;

**Considérant** que la firme comptable Blanchette Vachon est habilitée pour auditer la reddition de compte de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour le programme PRIMA ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour auditer la reddition de compte pour le programme PRIMA au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

## 24- MANDAT ATELIER D TOITURE ARÉNA

**2024-09-248** **Considérant** que le conseil désire faire des travaux à la toiture de l'aréna en 2025 ;

**Considérant** qu'une soumission pour la surveillance des travaux à l'aréna a été demandée à atelier D ;

**Considérant** que le montant de la soumission reçue s'élève à un montant de 8 500\$ plus taxes pour la modification aux plans et devis, pour une visite avec les soumissionnaires et pour 4 visites pendant les travaux ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le mandat soit donné à la firme Atelier D pour la surveillance des travaux à la toiture de l'aréna en 2025 au montant de 8 500\$ plus taxes ;

**Que** le montant soit pris au surplus cumulé.

## **25- MANDAT ATELIER D CASERNE**

**2024-09-249**

**Considérant** que le conseil désire effectuer des travaux à la caserne;

**Considérant** que le conseil demande une soumission à la firme Atelier D pour la prise de relevé et les plans et devis ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** qu'une soumission soit demandée à la firme Atelier D pour la prise de relevé, plans et devis à la caserne.

## **26- MANDAT BVA TECQ**

**2024-09-250**

**Considérant** que la reddition de compte pour le programme TECQ a été complétée;

**Considérant** que la firme comptable Blanchette Vachon est habilitée pour auditer la reddition de compte de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour le programme TECQ ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour auditer la reddition de compte pour le programme TECQ au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

## **27- MANDAT BVA PRIMEAU**

**2024-09-251**

**Considérant** que la reddition de compte pour le programme PRIMEAU a été complétée;

**Considérant** que la firme comptable Blanchette Vachon est habilitée pour auditer la reddition de compte de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour le programme PRIMEAU ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour auditer la reddition de compte pour le programme PRIMEAU au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

## **28- MANDAT ÉTUDE GÉOTECHNIQUE TRONÇON 009**

**2024-09-252**

**Considérant** que le conseil désire effectuer des travaux au réseau d'aqueduc et égout du tronçon 009;

**Considérant** qu'une étude géotechnique est demandée afin d'effectuer ces travaux;

**Considérant** que la firme Englobe a fourni une soumission au montant de 10 218\$ plus taxes pour effectuer ces travaux;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la firme Englobe soit mandatée pour effectuer l'étude géotechnique du tronçon 009 au montant de 10 218\$ plus taxes.

**Que** le paiement soit fait via le règlement d'emprunt du projet.

## **29- PAIEMENT RÉPARATION ESTRADES**

**2024-09-253**

**Considérant** que le conseil désire réparer certaines estrades encore cette année;

**Considérant** que le Comité de l'Exposition agricole et celui des Grands Feux vont aussi défrayer les coûts des réparations puisqu'il y a trois propriétaires;

**Considérant** que le montant du paiement pour la municipalité s'élève à 2353.96\$ taxes incluses;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le montant de 2353.96\$ taxes incluses soit payé pour la réparation des estrades via le surplus cumulé.

## **30- DON DE 25% À EXPOSITION AGRICOLE SCÈNE MOBILE**

**2024-09-254**

**Considérant** que l'Exposition agricole assure la gestion de la scène mobile Desjardins et que des frais supplémentaires se sont ajoutés au cours du projet;

**Considérant** qu'une entente notariée sera rédigée pour définir les clauses d'utilisation et le montage financier et que la Municipalité fait partie des futurs utilisateurs et partenaires financiers

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer 25% de la facture du contrat notarié;

**Que** le paiement soit pris via le surplus cumulé.

### 31- ORDRE DE CHANGEMENT NO 1 TRONCON 009

2024-09-255

**Considérant** l'ordre de changement no 1 recommandé par la firme WSP inc. en lien avec le tronçon 009;

**Considérant** que cet ordre de changement augmente la distance de réfection du tronçon 009;

**Considérant** que le montant des travaux supplémentaires est d'un montant additionnel de 10 000\$ plus taxes;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte l'ordre de changement no 1 de la firme WSP inc. pour les travaux au tronçon 009 et que le paiement additionnel de 10 000\$ plus taxes soit pris via le surplus cumulé.

### 32- PÉRIODE DE QUESTIONS

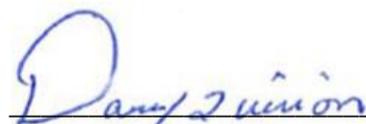
Aucune question n'a été posée.

### 33- FERMETURE DE LA SÉANCE

2024-09-256

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h00 .



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier